

Cochez la période

du 8 février 2021 au 12 février 2021

Métiers et/ou formation envisagée : ASS ES EJE ETS

L'ouverture de la formation est conditionnée à un nombre suffisant d'inscrits

Vos coordonnées

Mr Mme Nom :

Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse complète :

N° Portable : Téléphone fixe :

Email :

Si vous êtes mineur.e, coordonnées de votre responsable légal

Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse complète :

N° Portable : Téléphone fixe :

Email :

Situation actuelle :

Diplôme préparé : série/option :

Coordonnées complètes de votre lycée :

Si mineur.e, signature obligatoire du responsable légal

À : Le :/...../.....

À : Le :/...../.....

Signature :

Signature,

Conditions

1 – l'entrée en formation est effective :

- après envoi du bulletin d'inscription complété et signé
- après envoi du règlement par chèque

2 – les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation

3 – l'inscription est valable pour la durée totale de la formation

4 – toute formation commencée sera facturée en intégralité. Les heures d'absence ne donneront pas lieu à remboursement sauf en cas d'absence justifiée

5- absences considérées comme justifiées – sur production obligatoire d'un justificatif officiel :

. examens médicaux, maladie, accident du travail

. convocation par l'administration (y compris permis de conduire ou concours administratifs)

. événements familiaux (selon le droit du travail : 4j pour un mariage, ou PACS, 1j mariage enfant, 3j pour naissance ou

adoption, 5j pour décès d'un enfant, 3 j décès conjoint/parents/beaux-parents/frère/sœur, 2j annonce survenue handicap enfant). **Délai pour fournir un justificatif officiel : 15 jours maximum**